

## SESSION DE FORMATION

### **Les jardins familiaux de développement social : une réponse aux souhaits des habitants**

- Qu'est-ce que les jardins familiaux de développement social ?
- Quels effets peut-on en attendre et à quelles conditions ?
- Comment les mettre en œuvre sur un territoire ?

**Mercredi 20 février 2013 de 9h à 17h30**

**Cette formation aura lieu au siège du PADES  
1, rue du Pré Saint Gervais, Pantin.  
Métro Hoche, ligne n° 5**

**Publics :** élus, chargés de mission des collectivités locales et territoriales (Agenda 21, logement et habitat, énergie, action sociale et santé), porteurs de projet, travailleurs sociaux.

**Durée :** 1 journée (7h30).

**Nombre de participants :** 8 minimum / 12 maximum.

**Frais de session :** 220 euros TTC par stagiaire (repas inclus).

Pour tous renseignements sur le contenu de la formation, contacter :

**Florence Ghestem :** 06 63 30 28 57 – [florence.ghstem@free.fr](mailto:florence.ghstem@free.fr)

Pour tous renseignements administratifs, contacter :

**Isabelle Marquis :** 01 42 62 27 73 / 06 42 13 15 20 – [pades.isabelle@numericable.fr](mailto:pades.isabelle@numericable.fr)



L'organisation et la gestion de cette session de formation sont assurées par le :

**PADES**

Association Loi 1901 reconnue d'utilité sociale

1 rue du Pré Saint Gervais 93500 Pantin

N° SIRET 445 181 514 00024 – Code APE 9499Z

Formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 93 05758 93  
auprès du préfet de Région d'Île-de-France.

Le coût de cette formation peut être pris en charge par le fonds de formation auquel cotise votre structure.



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**PADES** – 1, rue du Pré Saint Gervais 93500 Pantin – Métro Hoche (ligne 5)

**Formation du mercredi 20 février 2013 (9h - 17h30)**

**Les jardins familiaux de développement social :  
une réponse aux souhaits des habitants**

Pour notre organisation, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription à notre adresse pour le : *11 février, dernier délai.*

Nom ..... Prénom : .....

Organisme : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Courriel : .....

Ci-joint un chèque bancaire de 220 € TTC à l'ordre du PADES correspondant aux frais de session.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

**Mercredi 20 février 2013**

### **Les jardins familiaux de développement social : une réponse aux souhaits des habitants**

**Accueil 8h30**

#### **Matinée 9h00 - 13h00**

**La création de Jardins Familiaux de Développement Social : Pourquoi ?  
Comment ?**

- 9h - 9h30 : expression des attentes des participants.
- 9h30 - 10h30 : les effets que l'on peut attendre des jardins pour un territoire et ses habitants.

Pause

- 11h - 12h30 : du projet au jardin : la méthodologie de création des JFDS
  - quels terrains mobilisables ?
  - quand et comment mobiliser les habitants ?
  - quelles compétences / acteurs / ressources à mobiliser ?
  - quelles étapes clés dans l'émergence d'un projet partagé par les institutions et les habitants ?
  - les coûts du projet : montage et équipement.

#### **Après-midi 14h00 - 17h30 :**

**La gestion et l'animation de jardin**

- 14h - 15h : la gestion des jardins
  - coût du fonctionnement du jardin
  - relations partenariales
  - gestion des demandes et des attributions.

Pause

- 15h30 - 16h30 : le rôle et les outils de l'animateur
  - profil type et processus de qualification de l'animateur
  - les responsabilités partagées sur le jardin : quelle participation des jardiniers ?
  - les outils de l'animateur : objectifs d'animation / objectifs du jardin
- 16h30 - 17h30 évaluation de la journée et échange sur les projets des participants.